Secret professionnel d'huissier

Par Stephanie68

Bonjour, ma voiture a été bloqué par un huissier de justice qui ne s'est jamais présenté à ma porte et qui ne réponds quasiment jamais au mail pourtant je lui en avait envoyé plein pour trouver un arrangement. Ma maman l'as appelé pour savoir le pourquoi du comment ainsi que le montant de ma dette, il lui a tout divulgué jusqu'à lui lire mes mails en donnant date et heure ce ceux ci et en lui expliquant que ma proposition d'échéancier ne leur convenait pas.... A t il le droit de faire cela ? Si non, quel recours puis je avoir contre lui ? Merci d'avance pour votre réponse

---
Par ESP

Bonjour
Un recours contre l'huissier !!!
Ce sera difficile, mais il est vrai qu'il doit respecter le secret professionnel.
Il faudrait vous faire aider par un avocat.

Par ESP

[url= https://www.huissiersdeparis.com/lhuissier-de-justice-et-le-secret-professionnel-cass-1ere-civ-pourvoi-n10-25-811/]
https://www.huissiersdeparis.com/lhuissier-de-justice-et-le-secret-professionnel-cass-1ere-civ-pourvoi-n10-25-811/[/url]

Par Stephanie68

Comment faire ? Et comment le prouver vu que cela a été fait par téléphone, il va nier c'est obligé !